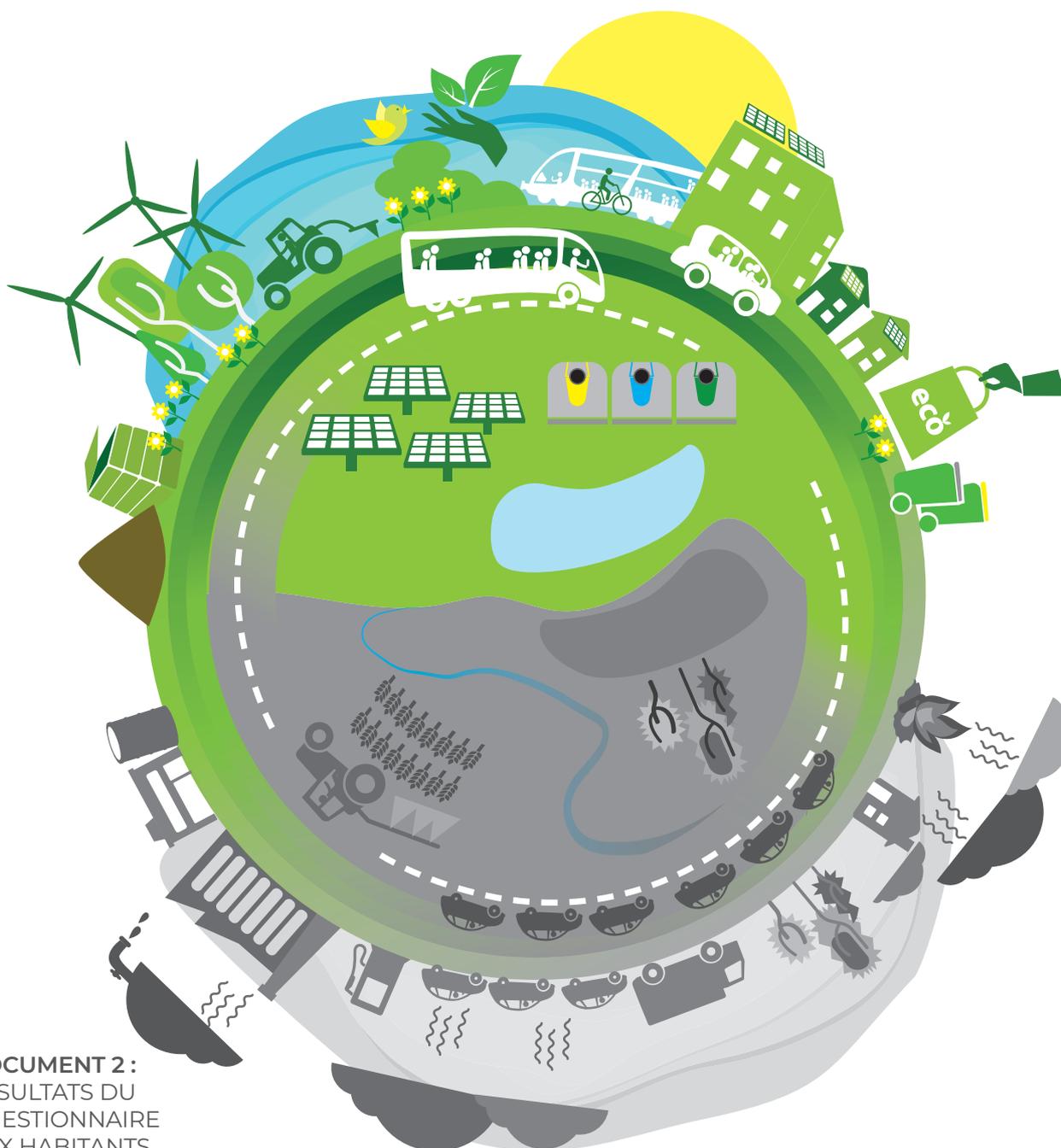


UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR POUR NOTRE SANTÉ : POURQUOI ET COMMENT ?



DOCUMENT 2 :
RÉSULTATS DU
QUESTIONNAIRE
AUX HABITANTS
ET SYNTHÈSE DE LA
RÉUNION PUBLIQUE

PRÉAMBULE	3
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS	4
Confronter la perception des habitants avec les données scientifiques ...	4
L'importance du sujet.....	5
La situation actuelle s'est-elle améliorée ?	7
L'impact de la qualité de l'air sur la santé	8
Le transport	9
Le chauffage	13
L'industrie	16
L'agriculture.....	17
Espaces verts et forêts.....	19

Le Conseil de Développement (CdD) est une instance de participation citoyenne visant à accompagner l'Agglo, en apportant ses éclairages citoyens complémentaires à ceux des élus, sur les enjeux du territoire et les projets de la collectivité. Lieu de débat, il fait émerger de façon constructive des positionnements collectifs de la société civile.

Si les collectivités associent la société civile à ses réflexions et ses projets en saisissant les Conseils de Développement, celui de Vienne Condrieu Agglomération tient particulièrement à recueillir directement l'avis de la population avant d'élaborer ses contributions.

Parmi les différents outils de concertation à disposition, le groupe de travail a choisi ici de réaliser un **questionnaire à destination de la population**.

L'objectif principal de ce questionnaire était d'apprécier le ressenti des citoyens du territoire sur la qualité de l'air extérieur. Un autre point important du questionnaire était également d'évaluer la volonté ou la sensibilité des citoyens à être acteur dans des actions d'amélioration de la qualité de l'air dans leur comportement individuel ou collectif.

Dans un second temps, les membres du Conseil de Développement ont souhaité partager les résultats de ce sondage et organiser un temps d'échanges avec les habitants, les élus, des partenaires et des techniciens de l'Agglo. Celui-ci a permis de conforter les ressentis et de faire émerger des idées d'actions.



Confronter la perception des habitants avec les données scientifiques

Après un travail de traitement des informations collectées, **une réunion publique a été organisée** par le Conseil de Développement pour présenter les résultats du questionnaire. Elle s'est tenue à Saint-Romain-en-Gal le **17 octobre 2019** avec le soutien de la mairie.

La réunion a permis de rendre compte de l'avis de la population et de le confronter aux relevés statistiques et aux mesures réalisées par Atmo. Les membres du groupe de travail ont souhaité être accompagnés lors de leur présentation par Claire Labartette d'Atmo ainsi que par les techniciens du service Environnement de l'Agglo.

Suite à la présentation des résultats, un temps d'échange a permis à la population et aux élus locaux venus nombreux de s'exprimer.

Pour illustrer les propos, l'exposition « l'Air à la loupe » d'Atmo avait été déployée.

Au total, **248 réponses au questionnaire** ont été obtenues.

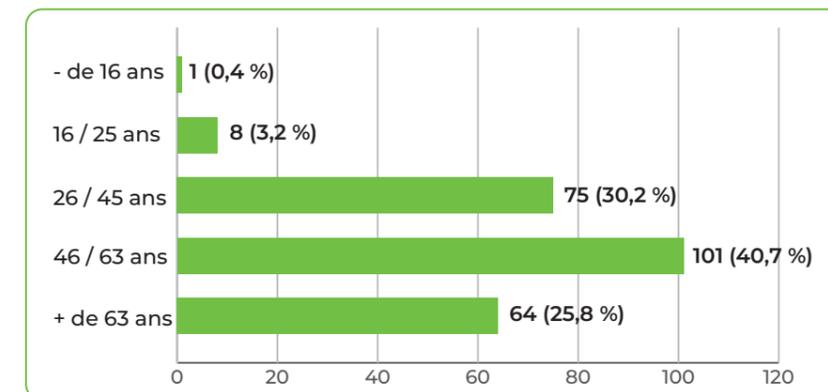
Le Conseil est conscient que l'ensemble des résultats est à traiter avec précaution, considérant que le panel des personnes qui a répondu ne peut être considéré comme représentatif de la population du territoire. Il existe potentiellement un biais, les personnes les plus sensibilisées ont pu être plus motivées à répondre au questionnaire.

Cependant, l'ensemble de ces réponses reste une **source d'information très intéressante sur les comportements constatés, les motivations, freins et idées issues directement de citoyens du territoire.**

Les réponses apportées concernent 17 des 30 communes de l'Agglo. Pour neuf réponses la commune n'a pas été indiquée. Les communes ayant le plus participé sont Vienne (58), Reventin-Vaugris (48), Longes (17), Condrieu (16) et Saint-Cyr-sur-Rhône (16). Nous avons obtenu 162 réponses pour la rive gauche, 77 pour la rive droite, les 9 autres étant indéterminées.



À l'exception du public « jeune », les tranches d'âge ont été plutôt bien représentées.



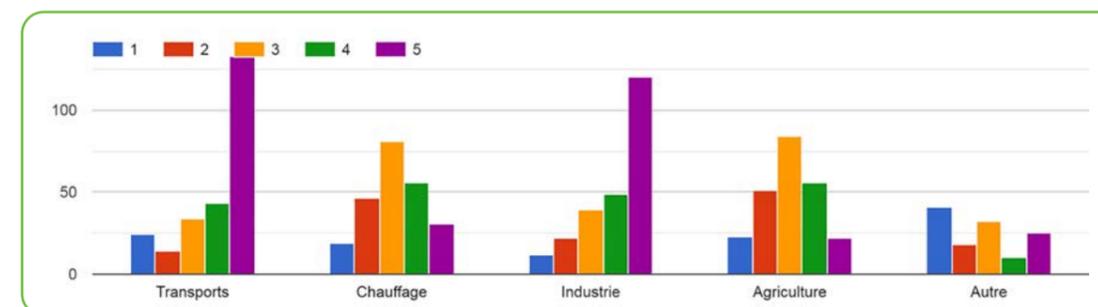
Source : CdD Vienne Condrieu Agglomération _ analyse questionnaire septembre 2019

1. L'importance du sujet

Il importait de savoir comment les habitants appréhendaient la problématique de la qualité de l'Air.

Pour 240 personnes (97,2 %), la qualité de l'air est un sujet important. Selon elles, les activités impactant le plus la qualité de l'air sont **le transport et l'industrie**, puis **le chauffage et l'agriculture**.

Selon vous, quelles sont les activités qui impactent la qualité de l'air ?
Veillez noter de 1 (du moins impactant) à 5 (au plus impactant) les activités suivantes :



Source : CdD Vienne Condrieu Agglomération _ analyse questionnaire septembre 2019

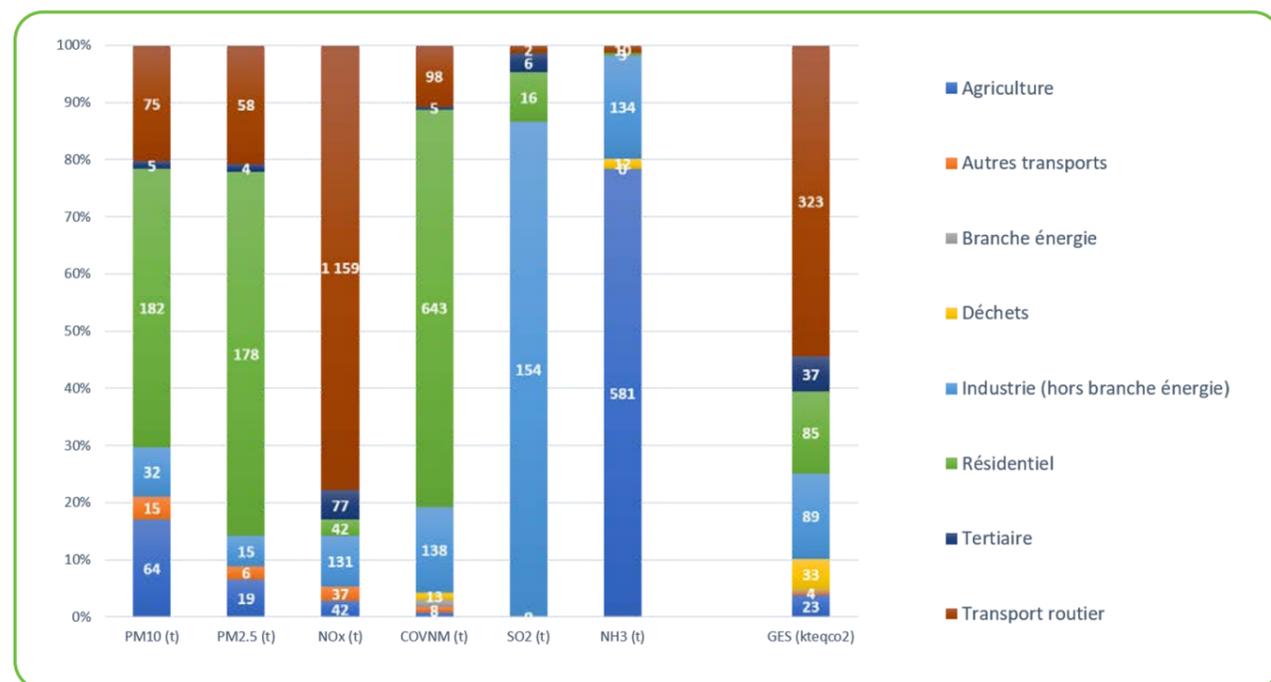
Les résultats de l'enquête du CdD sont cohérents avec la perception qu'ont les français au niveau national de l'origine de pollution de l'air (voir ci-contre). En effet les répondants ont estimé que les sources de pollution se répartissaient de la manière suivante :

- > Circulation routière 73 % ;
- > Activité industrielle 67 % ;
- > Chauffage 36 % ;
- > Activité agricole 30 % ;
- > Autre source 13 %.



Atmo nous informe que les sources d'émissions sont différentes en fonction du polluant considéré.

Contribution sectorielle aux émissions de polluants et GES de Vienne Condrieu Agglomération



Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes – Inventaire 2016 des émissions sectorielles de Vienne Condrieu Agglomération

PM10	PM2,5	NOx	COVNM	SO2	NH3	GES
Particules fines 10	Particules fines 2.5	Oxyde d'azote	Composés organiques volatils non méthaniques	Dioxyde de soufre	Ammoniac	Gaz à Effet de Serre
						Kg équivalent CO2 (unité de mesure pour un bilan CO2)

Le graphique ci-dessus se lit de la manière suivante :

Le secteur résidentiel est responsable de l'émission de plus de 50 % des émissions de particules fines inférieures à 10 µm de diamètre (PM10) et de 65 % des particules fines inférieures à 2.5 µm de diamètre (PM2,5). Il est également responsable de 70 % des émissions de composés organiques volatils hors méthane.

Le transport routier est lui responsable pour près de 78 % des émissions d'oxydes d'azote. Il est également responsable de 20 % de la production de particules fines.

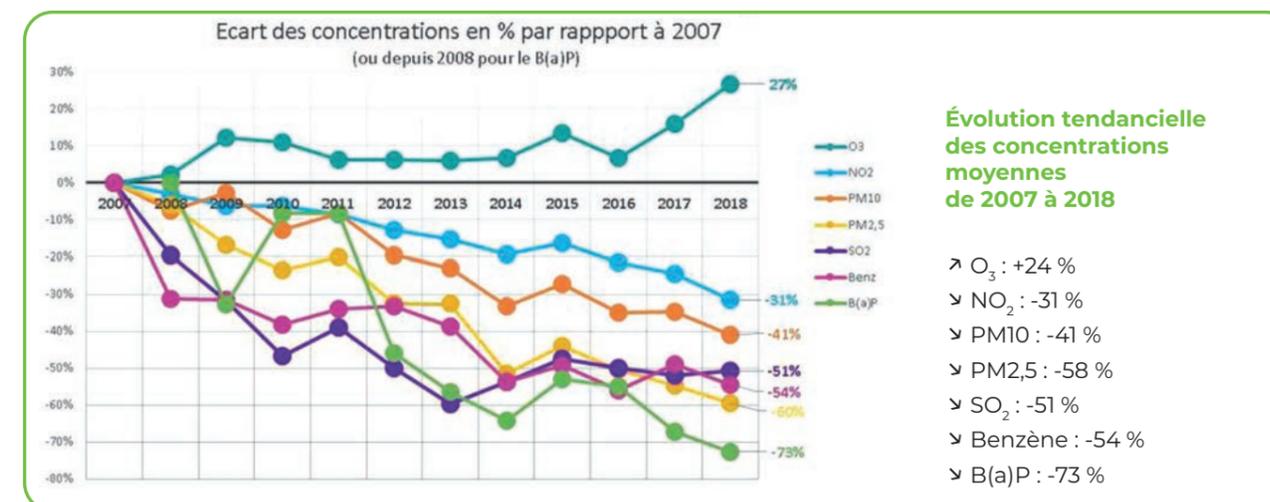
L'industrie est responsable à plus de 69 % des émissions de dioxyde de soufre, et l'agriculture à près de 95 % des émissions d'ammoniac (les émissions de l'agriculture sont détaillées page 17).

Ces secteurs sont les principaux émetteurs de ses polluants majeurs réglementée en air ambiant (PM10, PM2,5, NOx).

2. La situation actuelle s'est-elle améliorée ?

La majorité des répondants (223) pense que la situation ne s'améliore pas. Elle se dit préoccupée par cet état de fait (232) et pense pouvoir être actrice pour l'améliorer (187).

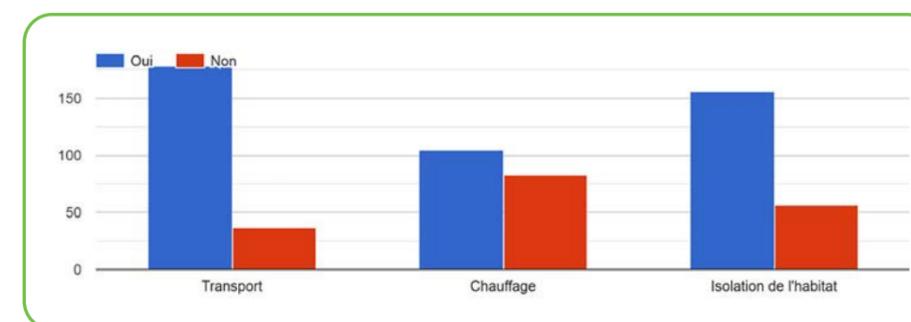
Tendances d'évolution des moyennes annuelles - Région



Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes – Bilan qualité de l'air 2017_03-zoom38-isere

Selon les mesures d'Atmo, on remarque pourtant que la **situation depuis 2007 pour tous les polluants s'est améliorée, excepté pour l'ozone** qui a augmenté de 24 % (notamment lié à l'augmentation des températures). La baisse est d'en moyenne 50 %. Ces chiffres ont également surpris les membres du Conseil de Développement. Nous pensons que **le ressenti des habitants ne correspond pas à la réalité**. Cette incohérence entre l'opinion et la réalité s'explique notamment par une médiatisation de plus en plus importante sur le sujet. Pour autant la qualité de l'air reste un enjeu de santé publique important car tous les seuils de concentration recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé ne sont pas respectés, que ce soit au niveau de la région ou ailleurs en France, dans les grandes métropoles notamment.

Dans quel domaine pensez-vous agir ?



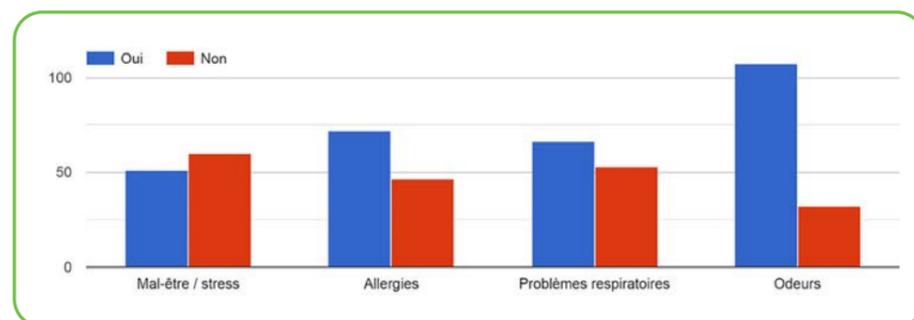
Source : CdD Vienne Condrieu Agglomération _ analyse questionnaire septembre 2019

Les réponses aux questions montrent que la population est prête à se mobiliser dans au moins deux domaines : ses **déplacements** et **l'isolation** de son logement. Plus d'un tiers des sondés pourraient également améliorer leur système de chauffage.

3. L'impact de la qualité de l'air sur la santé

Parmi la population interrogée, 52,8 % (128) déclarent avoir des problèmes de santé liés à la qualité de l'air : allergies, problèmes respiratoires, mal être.

Si oui, de quelle nature ?



Source : CdD Vienne Condrieu Agglomération _ analyse questionnaire septembre 2019

D'autres problèmes ont été signalés tel que les migraines, la toux, le nez bouché, les éternuements et le bruit de la circulation.

Deux articles du Monde, l'un de 2018⁽¹⁾ et l'autre de 2019⁽²⁾, traitent du sujet de l'impact d'une mauvaise qualité de l'air sur la santé.

« Selon les dernières données collectées par l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) dans son rapport 2018, les concentrations de particules fines (2,5 micromètres) ont été responsables d'environ **422 000 décès prématurés dans l'ensemble des quarante et un pays européens en 2015**. L'Allemagne paie le plus lourd tribut (62 300) devant la Pologne (60 600), l'Italie (44 500) et la France (35 800). »

« La revue médicale de la Société européenne de cardiologie conclut dans une étude publiée le 12 mars 2019 que la pollution de l'air serait à l'origine d'environ **800 000 morts prématurées en Europe** chaque année. Un bilan sinistre, qui atteint près de 9 millions à l'échelle de la planète. « Pour mettre ces résultats en perspective, **cela signifie que la pollution de l'air fait plus de morts chaque année que le tabac, responsable de 7,2 millions de décès selon l'OMS** », commente l'un des auteurs, Thomas Münzel, de l'université de Mayence (Allemagne).

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les principales causes de décès liées à l'exposition à un air toxique ne sont pas à chercher du côté des maladies du système respiratoire, comme le cancer du poumon, mais **des pathologies cardiovasculaires**. Les scientifiques estiment ainsi qu'entre 40 % et 80 % de ces décès sont dus à des infarctus et à des accidents vasculaires cérébraux (AVC). Les particules fines ne s'arrêtent pas aux voies respiratoires mais **pénètrent profondément dans l'organisme par le système sanguin** jusqu'au cœur et au cerveau. Les auteurs rappellent que l'exposition à long terme aux PM2,5 **augmente de 13 % les risques de développer des pathologies coronariennes**. »

¹ https://www.lemonde.fr/pollution/article/2018/10/29/la-pollution-de-l-air-responsable-de-422-000-deces-prematures-en-europe_5375868_1652666.html

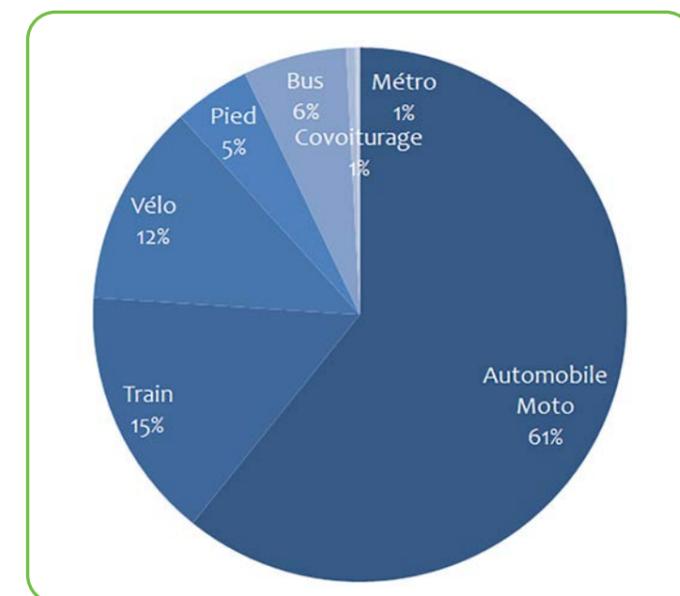
² https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/03/12/la-pollution-de-l-air-tue-deux-fois-plus-que-prevu_5435029_3244.html

4. Le transport

4.1 Réponses au questionnaire

Quels moyens de transport utilisez-vous ?

- > 90 % des sondés utilisent leur voiture à un moment de leur déplacement ;
- > 57 % utilisent exclusivement la voiture ;
- > L'automobile/moto arrive en tête des usages (223) soit en usage unique (138) ou combiné à d'autres modes comme le bus, le train, le vélo ou la marche à pied ;
- > Ensuite viennent le train et le vélo.



Source : CdD Vienne Condrieu Agglomération analyse questionnaire septembre 2019 (Valeurs arrondies à l'unité supérieure)

Pour améliorer cette situation de la voiture comme mode de transport dominant, 83,7 % des répondants seraient **prêts à prendre plus souvent les transports en commun** (205) mais **à condition** d'avoir : des arrêts à proximité (124), des passages plus fréquents (186) et un prix abordable (80). D'autres réflexions avancent d'autres conditions comme la fiabilité des horaires, des horaires plus tardifs, des lignes directes, des parcs relais, des trains moins bondés, développer les pistes cyclables sécurisées.

Le covoiturage est une piste développée par le Conseil de Développement dans son questionnaire. Parmi les sondés, 70,8 % (170) seraient prêts à le faire à condition d'avoir des parkings plus nombreux (82), plus adaptés et sécurisés (81) et disposer d'une application permettant de s'organiser (78). Ceux qui ne sont pas prêts à covoiturer invoquent des problèmes liés au découpage de leur journée (vie professionnelle, gestion des horaires, récupération des enfants...), mais aussi un manque de confiance envers d'autres personnes qu'ils soient conducteurs ou passagers, ou encore des difficultés à s'organiser pour les personnes isolées ou en milieu rural.

4.2 Extraits des échanges issus de la réunion publique du 17 octobre 2019

Réactions des participants

Le territoire est très impacté par la pollution des transports notamment par le passage de véhicules de transit sur l'autoroute. La réduction de la vitesse paraît être un levier intéressant. Des capteurs pourraient être installés au niveau du noeud autoroutier à Chasse-sur-Rhône et étudier l'impact de la réduction de la vitesse à 90km/h sur le tronçon Chasse - Reventin.

Réaction d'Atmo

Il est possible d'évaluer le gain d'une telle action sur la réduction des émissions de polluants soit au travers d'une évaluation théorique, soit au travers d'une étude circonstanciée qui permet d'évaluer le gain réel de la mesure sur un axe précis mais nécessite de disposer des données de trafic précises (vitesse réelle, proportion comptabilisée de PL/VL...).

Le gain sur la qualité de l'air ne dépend pas uniquement du nombre de PL sur le tronçon mais de, notamment :

- > La nature des véhicules circulant : VUL, PL, VL... ;
- > L'état du parc circulant : type de motorisation, norme... ;
- > Les conditions de circulation : vitesse réelle, congestion, pente...

Réactions des participants

Au regard des réponses au questionnaire, la pollution liée au transport est une préoccupation prioritaire par rapport à l'industrie.

L'augmentation du nombre de véhicules SUV est d'ailleurs une contribution importante à cette pollution car ce type de véhicule consomme plus de carburant que les autres.

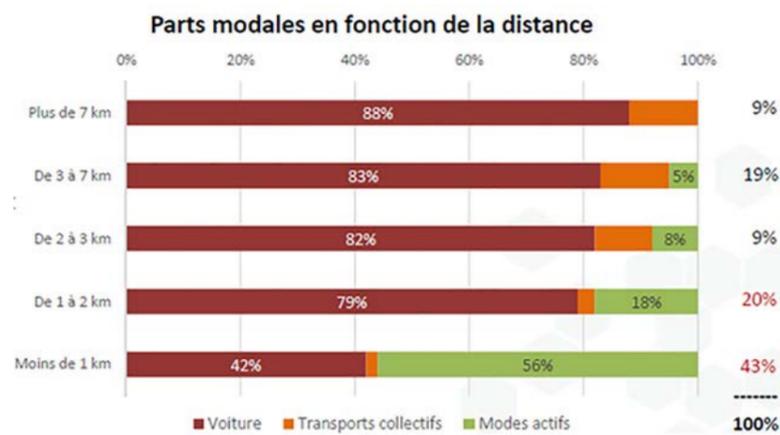
Le train est une bonne alternative à la route mais dès qu'on quitte la vallée du Rhône, on n'a plus de choix !

Passer de la route au rail paraît être une piste d'action importante.

Réaction d'Atmo

L'action citoyenne peut avoir un véritable impact sur les trajets de courte distance. Il est ainsi rappelé que plus de 60 % des déplacements de moins de 2km sont effectués en voiture.

Source : Vienne Condrieu Agglomération – Diagnostic Plan de Mobilité 2019



Réactions des participants

Le SCOT prévoit que les zones d'activité proches du fleuve et du rail auront l'obligation d'utiliser d'autres moyens que la route pour le transport.

Un autre enjeu sera également de maîtriser l'étalement urbain.

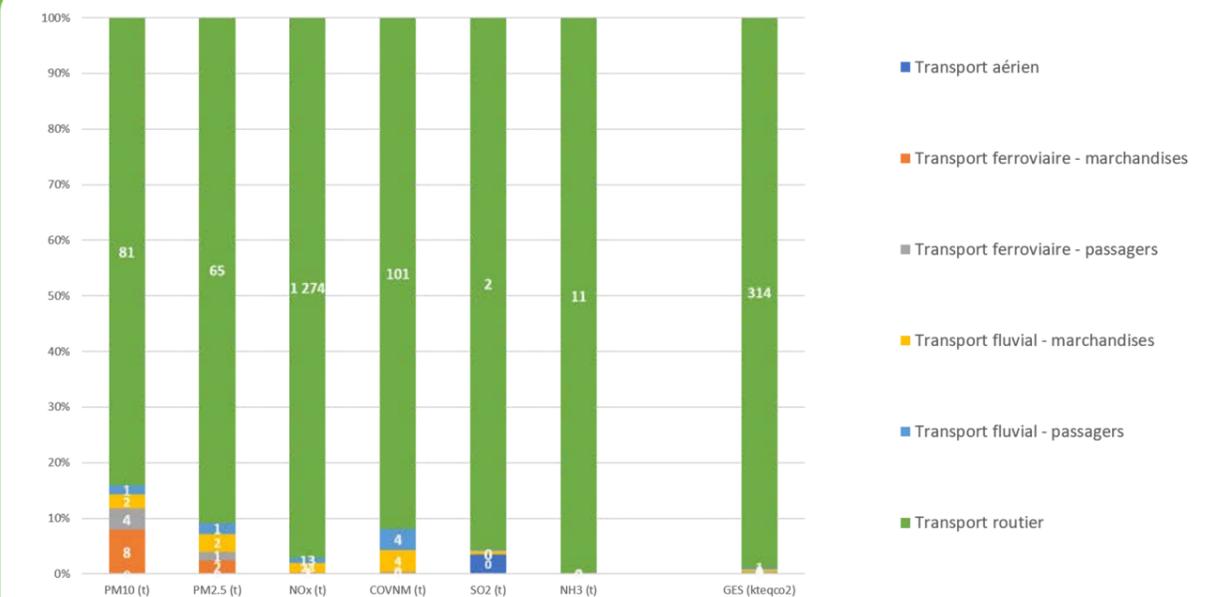
L'Agglo a déjà mis en place des solutions pour limiter l'impact de sa flotte de véhicules :

- > Production de biogaz à partir de boues d'épuration pour trois bus ;
- > Amélioration du parc de véhicules lourds aux normes Euro 6 ;
- > Renouvellement du parc de voiture en priorisant l'électrique et les moteurs hybrides...

La population souhaiterait l'installation de différents points de capteurs mesurant la qualité de l'air.

Comme le montrent les discussions lors de la présentation publique des résultats, les échanges autour du transport ont porté plus précisément sur le transport routier. L'inventaire des émissions d'Atmo sur le territoire montrent que par rapport à tous les autres modes de transport, **le transport routier est très majoritairement le plus impactant.**

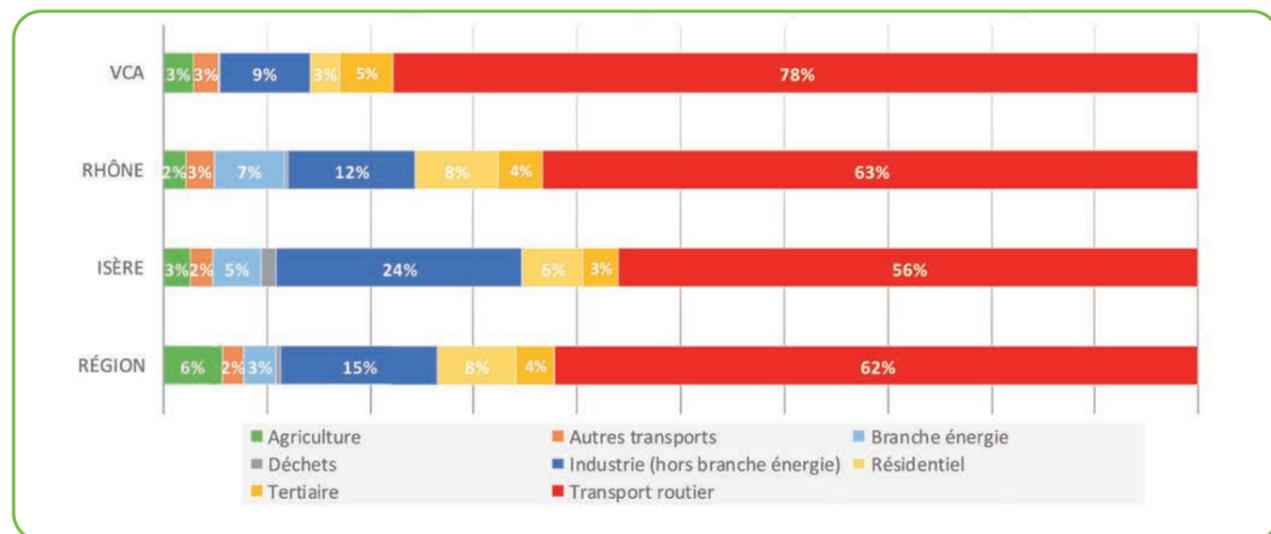
Contribution sectorielle aux émissions de polluants atmosphériques et GES du secteur des transports de Vienne Condrieu Agglomération



Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

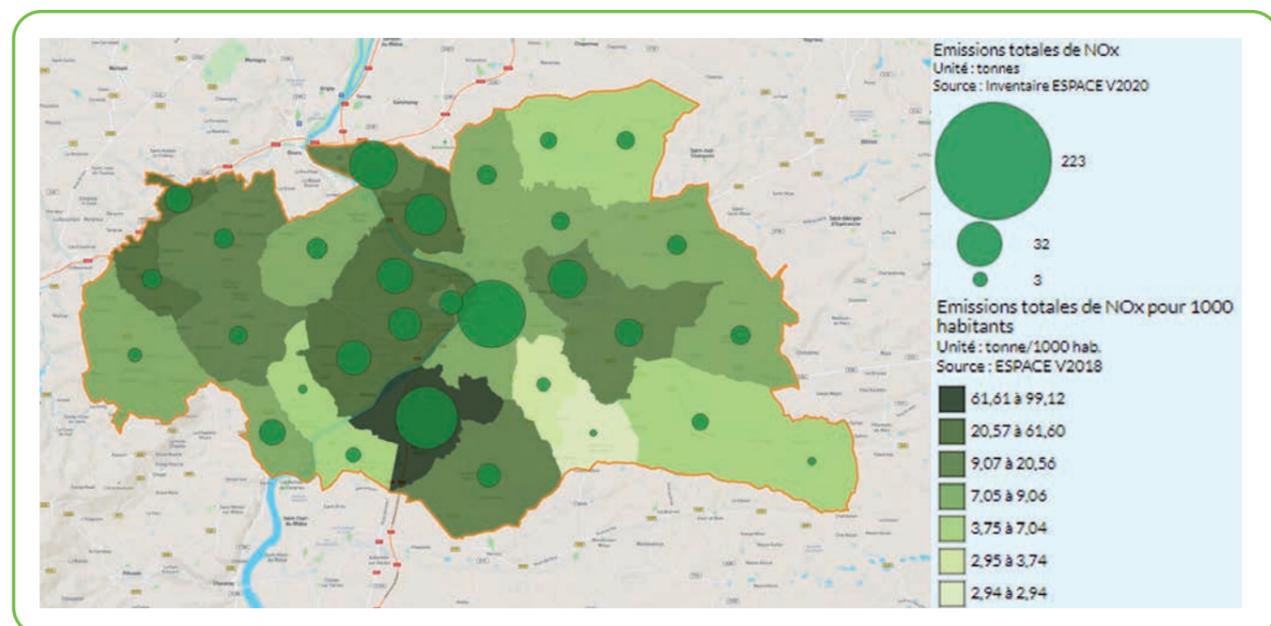
En s'intéressant de plus près au **dioxyde d'azote**, dont le transport routier est le principal responsable (cf. Schéma contribution sectorielle aux émissions de polluants et GES à VCA), nous constatons que l'Agglo est beaucoup plus impactée par le secteur des transports routiers que les départements du Rhône et de l'Isère et que la Région Auvergne-Rhône-Alpes (plus de 15 à 22 %) :

Répartition des émissions de NOx par secteur d'activité de Vienne Condrieu Agglomération au regard des Départements et de la Région



Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes – Vienne Condrieu Agglomération Diagnostic PCAET décembre 2019

La carte ci-dessous met en évidence la répartition des **émissions de NOx** par commune et la proportion pour 1 000 habitants.



Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

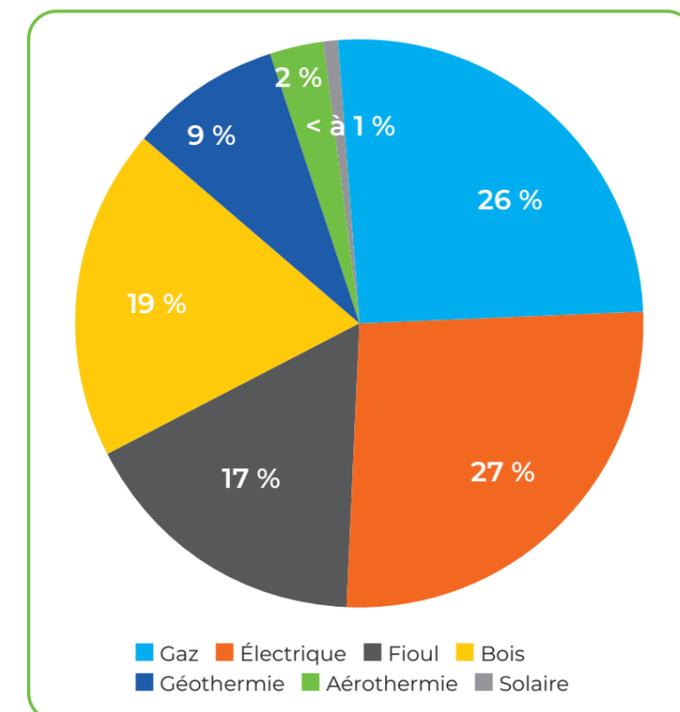
5. Le chauffage

5.1 Réponses au questionnaire

Après le transport, le mode de chauffage est le deuxième poste sur lequel les citoyens du territoire peuvent agir directement pour améliorer la qualité de l'air du territoire.

Quel est votre mode de chauffage actuel ?

- > 55 % des sondés (133) pensent que leur chauffage n'est pas polluant ;
- > 23 % des sondés se chauffant à l'électricité estiment que ce mode de chauffage est polluant ;
- > 59 % des sondés se chauffant au gaz pensent que ce mode de chauffage est non polluant ;
- > 81 % des sondés se chauffant au fuel pensent que ce mode de chauffage est polluant ;
- > Afin d'améliorer la qualité de l'air ils seraient prêts à changer pour un chauffage : à énergie solaire, pompe à chaleur ou au bois.



Source : CdD Vienne Condrieu Agglomération analyse questionnaire septembre 2019 (Valeurs arrondies à l'unité supérieure)

5.2 Extraits des échanges issus de la réunion publique du 17 octobre 2019

Réactions des participants

Besoin de clarifier les informations car beaucoup de contradictions (exemple du chauffage au bois).

Réaction d'Atmo

Le chauffage au bois représente une source d'émissions de particules importante. Les campagnes d'information à l'approche de l'hiver se multiplient pour expliquer à la population qu'une ressource naturelle, renouvelable et écologique comme le bois peut impacter la qualité de l'air. Pour réduire les émissions de polluants atmosphériques, notamment de particules : il faut par exemple préférer l'usage d'un bois sec dans un appareil bien entretenu et performant. Le renouvellement du parc d'anciens foyers ouverts ou peu performants ainsi que des actions pour améliorer la performance énergétique des logements peuvent permettre de réduire les émissions de polluants atmosphériques.

Le mode de chauffage impacte la qualité de l'air comme le montre le graphique des contributions sectorielles des polluants atmosphériques de l'Agglo (cf. Schéma contribution sectorielle aux émissions de polluants et GES à VCA). Pour aller plus loin, Atmo distingue les différents types de chauffage impactant les polluants mesurés.

Contribution sectorielle aux émissions de polluants atmosphériques et GES du secteur chauffage de Vienne Condrieu Agglomération



Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes – Vienne Condrieu Agglomération Diagnostic PCAET décembre 2019

PM10	PM2,5	NOx	COVNM	SO2	NH3	GES
Particules fines 10	Particules fines 2.5	Oxyde d'azote	Composés organiques volatils non méthaniques	Dioxyde de soufre	Ammoniac	Gaz à Effet de Serre
						Kg équivalent CO2 (unité de mesure pour un bilan CO2)

Il est à noter que le **chauffage résidentiel au bois est le plus polluant** quand il est utilisé dans de mauvaises conditions (appareil ancien, bois trop humide, mauvais entretien du conduit...) notamment du point de vue des émissions de particules fines.

Pour autant, comme précisé par Atmo, il est possible de se chauffer au bois sans trop polluer en respectant les quelques règles présentées par un article de l'Agglomag n°8.

PLAN CLIMAT



Tout savoir sur le bois bûche !

Utilisé dans de mauvaises conditions, le chauffage au bois peut être source de pollutions, notamment aux particules fines qui contribuent à dégrader la qualité de l'air extérieur. Cette situation n'est pas une fatalité. Il est possible de se chauffer au bois, de réduire la pollution aux particules et de protéger ainsi notre santé et notre environnement en respectant quelques règles.

En Rhône-Alpes, le chauffage au bois individuel représente en moyenne 47 % des émissions totales de particules PM10 (particules de diamètre inférieur à 10 micromètres). Durant les jours de grand froid, lorsque les appareils indépendants sont fortement utilisés, cette contribution peut atteindre une part beaucoup plus importante : jusqu'à 75 %.

Ce constat est le résultat d'un parc d'appareils anciens, peu performants, et très souvent utilisés dans de mauvaises conditions (foyer ouvert, mauvaise qualité du bois, mauvais entretien de l'appareil, etc.).

En suivant les différentes recommandations préconisées par Info Énergie dans le guide des appareils indépendants de chauffage au bois, le chauffage au bois devient un mode de chauffage efficace et peu polluant.

Bien choisir son bois bûche

Un bois humide ne permet pas une bonne combustion. Il entraîne une surconsommation des émissions polluantes et l'encrassement du matériel.

Le granulé de bois et les briquettes ont un taux d'humidité de l'ordre de 10 %. L'humidité contenue dans les bûches est en revanche très variable : autour de 20 % pour du bois sec, et 45 % pour du bois humide.

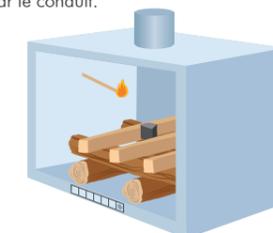
Pour s'assurer d'avoir du bois sec, il faut s'approvisionner à l'avance et s'occuper du séchage, dont la durée varie de 18

mois à 3 ans. Pour permettre d'accélérer le séchage, coupez et fendez le bois avant de le stocker dans un endroit ventilé, à l'abri des intempéries, et surélevé de 10 cm du sol.

Utiliser une bonne méthode lors de l'allumage

L'allumage en 4 étapes :

- Disposez les bûches dans le bas du foyer, espacées afin de laisser circuler l'air.
- Les petits bois, résineux ou feuillus tendres de préférence (bouleau, peuplier) sont placés sur le dessus, avec l'allume-feu.
- Ouvrez complètement les arrivées d'air, et allumez.
- Lorsque le feu a bien pris, les arrivées d'air peuvent être limitées : diminution de l'arrivée générale, ou s'il y a des arrivées distinctes : fermeture de l'arrivée d'air primaire et diminution de l'arrivée d'air secondaire. L'équilibre est fin : il faut que les flammes soient assez vives, sans être aspirées par le conduit.



Retrouvez un guide complet sur le chauffage au bois sur le site de l'AGEDEN/ Rubrique Chauffage bois énergie :

<http://www.infoenergie38.org/documentation/>

Plus d'informations :

- Retrouvez aussi de nombreux guides et fiches pratiques sur le site de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques>
- Des aides existent, renseignez vous <http://www.infoenergie38.org/aides-financieres/>

L'Agglo accueille des permanences Espace Info Énergie afin de vous accompagner dans la rénovation de votre logement.

Vous pouvez ainsi bénéficier de conseils gratuits, indépendants et personnalisés sur l'énergie.

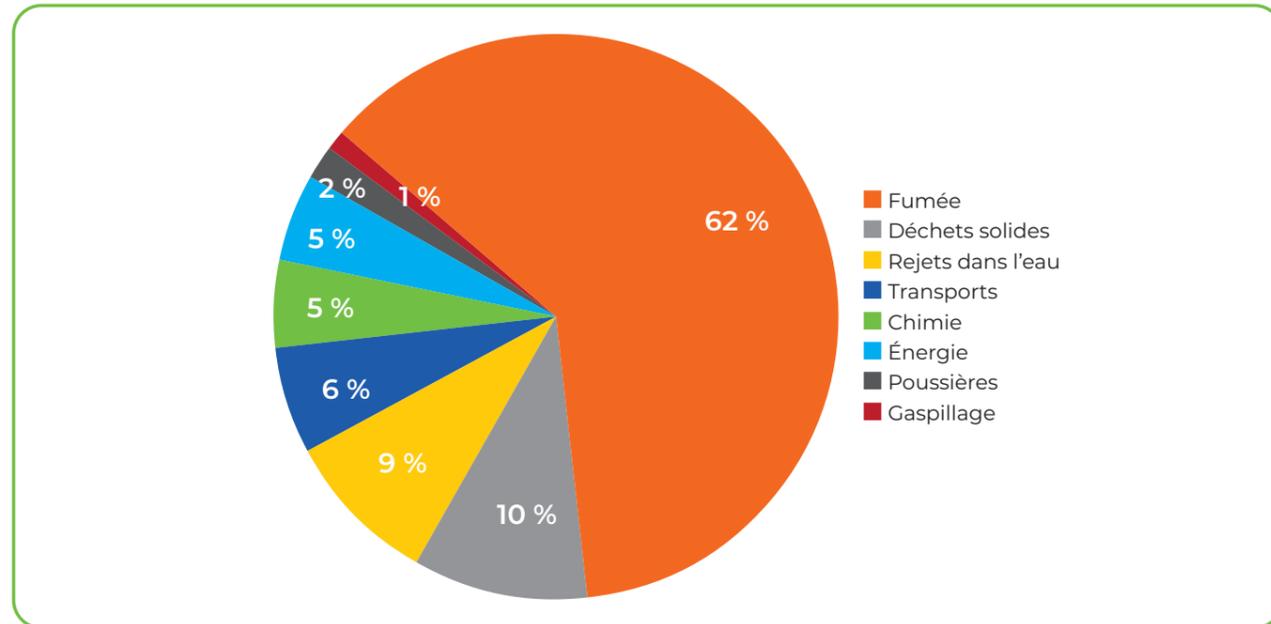
Renseignements et inscription
04 76 14 00 10
www.ageden38.org

6. L'industrie

6.1 Réponses au questionnaire

Pour 94 % des réponses, l'industrie impacte la qualité de l'air.

Comment pensez-vous que l'industrie impacte la qualité de l'air ?



Source : CdD Vienne Condrieu Agglomération _ analyse questionnaire septembre 2019 (Valeurs arrondies à l'unité supérieure)

6.2 Extraits des échanges issus de la réunion publique du 17 octobre 2019

Réactions des participants

Il faut sensibiliser les sites de pétrochimie de la vallée du Rhône.

Réaction d'Atmo

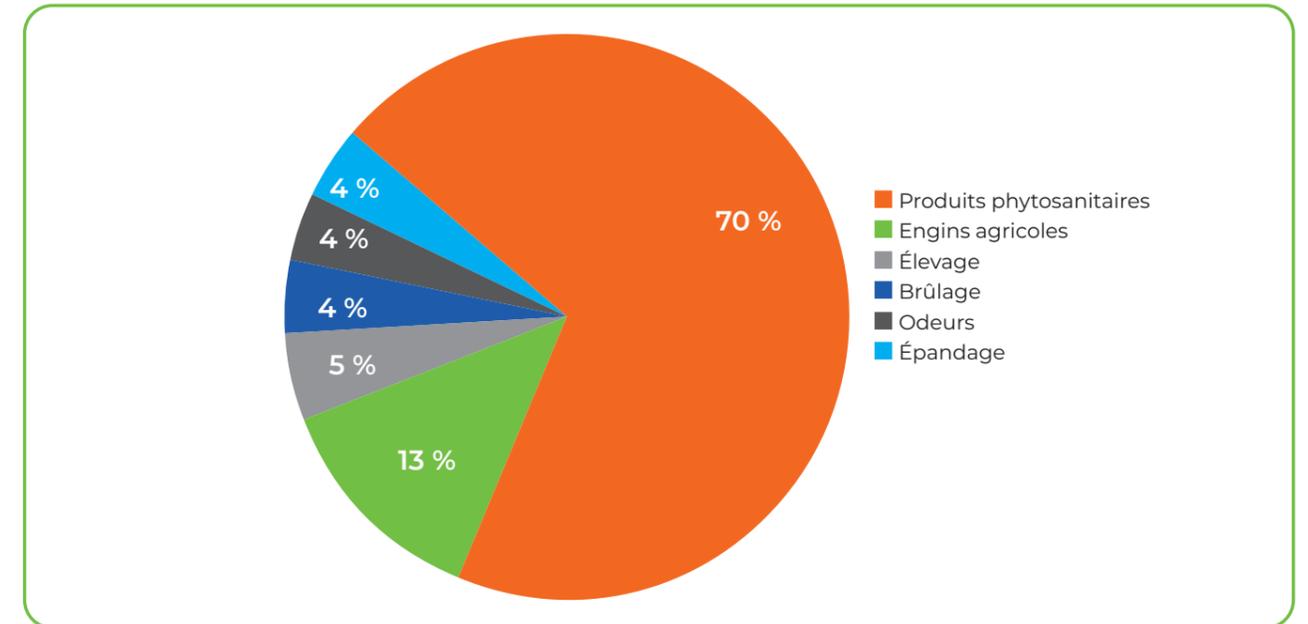
Nuisances visuelles ou olfactives ne signifient pas automatiquement nocivité. Le secteur industriel a baissé notablement ses émissions ces dernières années (amélioration de process, évolution des activités et de la réglementation...). Il ne constitue pas le secteur prépondérant des émissions pour bon nombre de polluants réglementés dans l'air ambiant.

7. L'agriculture

7.1 Réponses au questionnaire

Pour 72,5 % des réponses, l'agriculture impacte la qualité de l'air.

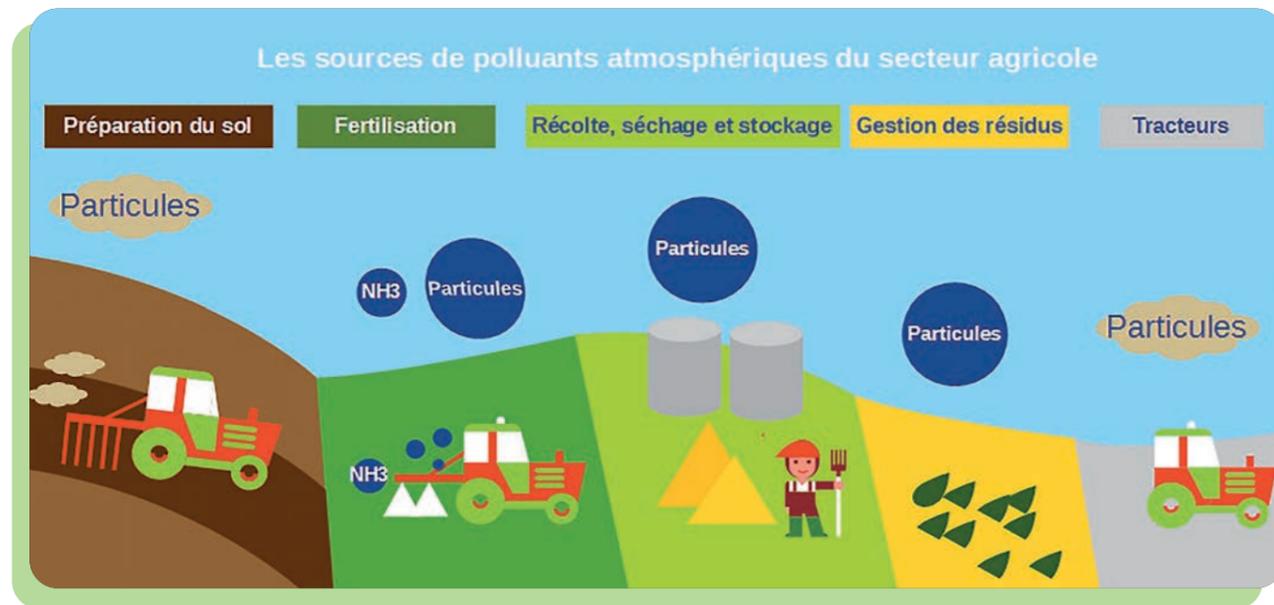
Comment pensez-vous que l'agriculture impacte la qualité de l'air ?



Source : CdD Vienne Condrieu Agglomération _ analyse questionnaire septembre 2019 (Valeurs arrondies à l'unité supérieure)

L'agriculture est responsable d'une partie comprise entre 15 à 20 % des émissions de particules fines PM10 et est le principal responsable des émissions d'ammoniac (NH3).

Les sources d'émission de polluants du secteur agricole		
En élevage	Sols agricoles	Énergie en culture
La gestion et le stockage des fumiers/lisiers dans les bâtiments d'élevage (ammoniac et PM2,5)	Épandage des fumiers/lisiers (ammoniac) Fertilisation azotée organique (composts, boues) et minérale	Consommation des combustibles dans les chaudières et les moteurs (ammoniac, particules fines et noir de carbone)
Les animaux en pâture (ammoniac)	Travaux du sol, moissons (PM2,5) Brûlage des résidus de culture (ammoniac, PM2,5 et noir de carbone)	



Source : Présentation CESER commission environnement et transition énergétique _ Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

7.2 Extraits des échanges issus de la réunion publique du 17 octobre 2019

En posant le focus sur cette production d'ammoniac, les sources d'émission sont différentes de celles qui ressortent de l'avis des habitants.

Réaction d'Atmo

Parmi les activités agricoles, l'épandage constitue souvent une émission méconnue par la population. Pourtant les activités d'épandage peuvent être responsables de certains pics de pollution au printemps.

Sur ce sujet, l'Ademe a d'ailleurs publié le guide des bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité de l'air en juillet 2019.

8. Espaces verts et forêts

8.1 Réponses au questionnaire

Une écrasante majorité des personnes interrogées (99,6 %) indiquent que les espaces verts sont importants pour eux et qu'il est important de les développer à 97,2 %.

8.2 Extraits des échanges issus de la réunion publique du 17 octobre 2019

Réaction d'Atmo

La végétalisation a un rôle important pour permettre de réduire l'ozone.
Le choix des espèces est primordial pour éviter celles allergisantes.

Réactions des participants

En matière de végétalisation, il pourrait être intéressant de se référer à la charte de l'arbre de la Métropole de Lyon qui est de qualité.

Attention aux murs végétaux qui peuvent être une fausse bonne idée.

Différentes initiatives sont lancées pour améliorer la qualité de l'air via la végétalisation. **Végétaliser la ville permet de filtrer l'air et de rafraîchir localement la température**, permettant ainsi de réduire la consommation énergétique des bâtiments alentour. Cependant l'effet bénéfique des arbres sur la qualité de l'air est à considérer à la marge des autres actions en faveur de la qualité de l'air agissant directement sur les sources de pollution.

En revanche, **la végétation en ville a un impact plus important sur le climat en absorbant le dioxyde de carbone et en rafraîchissant l'atmosphère.**

Conseil de Développement

Vienne Condrieu
Agglomération



Venez nous
rejoindre !

04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr
cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération